Jésus et Paul
revisitent la réparation et le pardon

On attribue à la tradition judéo-chrétienne une conscience du péché qui plombe la culture occidentale. Mais il faut revisiter les textes car, sur la question du péché, Jésus et Paul ont déplacé le regard de leurs contemporains. Ils se situent aux antipodes d'une stratégie de culpabilisation.

Par Daniel Marguerat
Exégète, professeur honoraire de l'université de Lausanne. Faculté de théologie et de sciences des religions

Jésus partage la conception du péché de ses contemporains. On peut la résumer en trois points: le péché est vu comme une perturbation (religieuse ou morale) de la relation à Dieu; compte tenu du libre arbitre, la responsabilité de l'individu est engagée dans ses actes; la faute exige réparation, afin de rétablir la relation à Dieu. Les Israélites ont une perception aiguë des effets du péché: malheur, maladie, échecs lui sont attribués; la réparation, sous forme de repentir et d'actes rituels, permet d'effacer ces effets toxiques. C'est là-dessus que Jésus diffère, en cassant le lien entre repentir et effacement des péchés.
Deux épisodes permettent de saisir sa posture: la guérison d'un paralysé et la confrontation à un aveugle de naissance.

Tes péchés sont pardonnés!

L'évangile de Marc raconte le premier épisode. À Capharnaüm, tant de gens se pressent dans la maison où Jésus enseigne que les amis d'un handicapé ont l'idée de dégager la terrasse qui sert de toit, et font descendre la civière aux pieds de Jésus (Mc 2,1-12). Or, au lieu du miracle attendu, Jésus déclare: «Mon fils, tes péchés sont pardonnés!» Cette façon de faire déclenche l'indignation des scribes, experts en Écritures; ils n'ont rien contre le pardon, mais estiment que nul ne peut s'arroger le droit de pardonner à la place de Dieu. Alors Jésus rétorque par cette question alternative: «Qu'y a-t-il de plus facile, de dire au paralysé "Tes péchés sont pardonnés" ou bien de dire "Lève-toi, prends ta civière et marche"?» Et pour que l'on sache que le Fils de l'homme a autorité pour pardonner les péchés sur la terre, il dit au paralysé: «Lève-toi, prends ta civière et va dans ta maison.»
La question alternative concerne l'efficacité de la parole de pardon. Les scribes considèrent que déclarer le pardon est d'une coupable légèreté – sauf si ce pardon se concrétise par la guérison du malade. Du coup, Jésus guérit et valide ainsi le pardon. Ce faisant, il a court-circuité le rituel de la réparation, qui exigeait repentir et sacrifice au Temple, pour accorder le pardon sans condition. Qu'est-ce qui explique cette audace, choquante pour les experts en Écritures? L'évangéliste a bien noté: «Voyant leur foi, Jésus dit au paralysé…» Jésus déclare le pardon en se fondant ●●●

Le péché par Jésus…
Le péché est une perturbation de la relation à Dieu; la responsabilité de l'individu est engagée dans ses actes; la faute exige réparation, afin de rétablir la relation à Dieu.

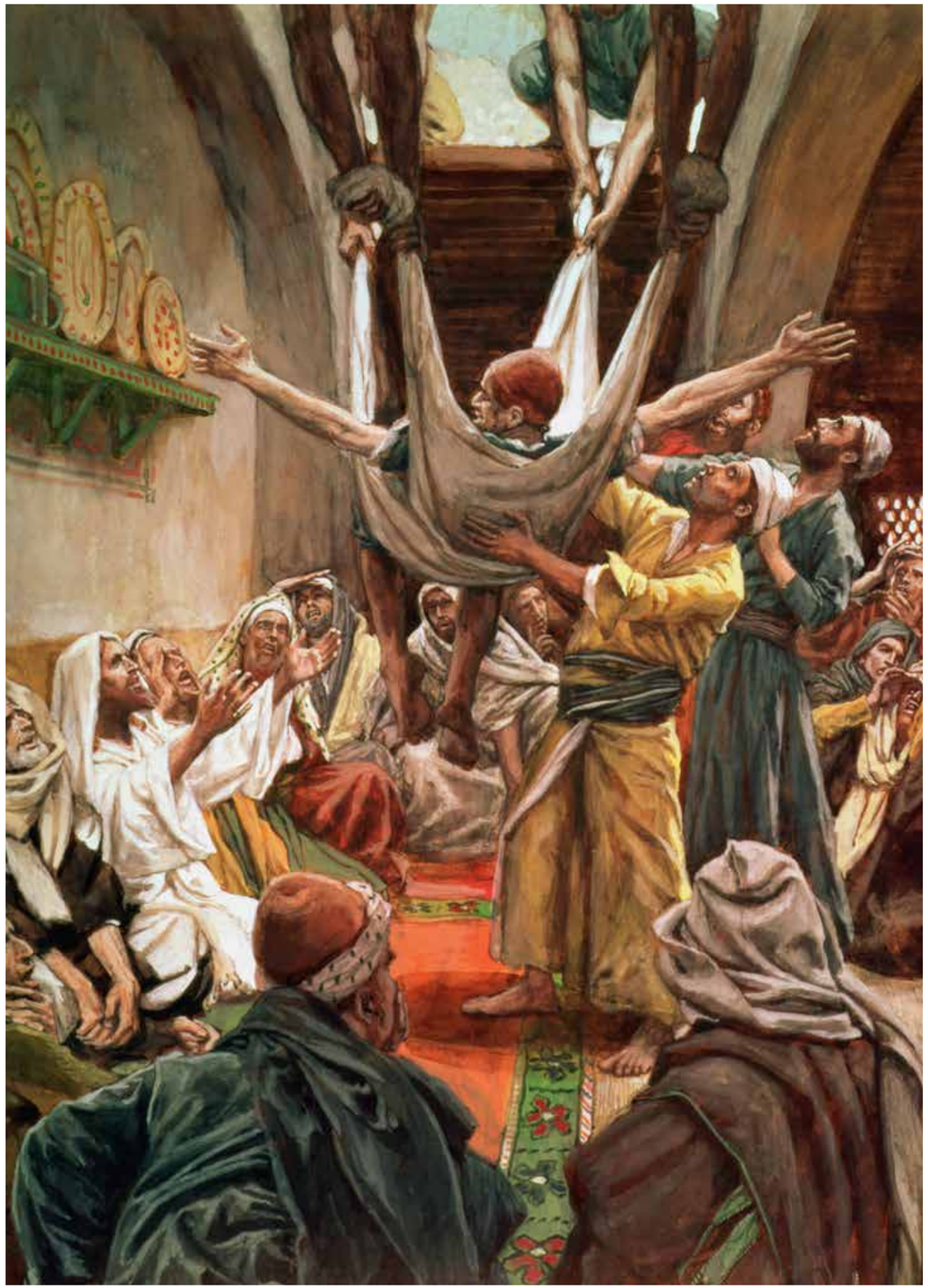

Le paralytique descendu du toit (Marc 2,1-12)

James Tissot, illustration de *La vie du Christ*, vers 1886-1894, gouache sur papier, 23,7 x 16,7 cm. New York, Brooklyn Museum of Art.
© Bridgeman Images

Guérison de l'aveugle né (Jean 9,1-12)
Fresque, 1072-1087. Capoue (Italie), basilique Sant'Angelo in Formis.
© Luciano Pedicini/La Collection

●●● sur la foi, non pas du malade, mais de ses amis porteurs de civière. Il n'exige ni préalable, ni garantie de repentir, ni rituel de conversion. Il tient compte de la foi, c'est-à-dire de la confiance des amis, qui ont eu une irrésistible confiance en lui.
Jésus ne diffère donc pas de ses contemporains sur l'approche systémique du péché : c'est une perturbation de la relation à Dieu, mais aussi à soi-même et aux autres. Mais Jésus détonne sur la façon de lever ce malheur. Pour lui, l'humain n'a pas à acheter le pardon par une démarche de repentir ; Dieu l'offre inconditionnellement si on lui fait confiance.
« Tes péchés sont pardonnés » ne signifie pas « Je te pardonne parce que tu as fait amende honorable et je passe l'éponge pour cette fois. » Cela signifie plutôt : « Voyant la confiance qu'ont tes amis en moi et leur espoir pour toi, je te libère de la mauvaise conscience qui perturbe ton rapport à toi-même, à ton infirmité, aux autres et à Dieu. »
Ce n'est donc pas l'évocation du pardon divin qui va provoquer l'inimitié des théologiens envers Jésus, mais sa façon jugée cavalière – coupablement cavalière ! – de sauter l'étape préalable de la réparation. C'est pourquoi on lui a reproché d'être « l'ami des collecteurs de taxes et des pécheurs » (Lc 7,34). C'est pourquoi il a choqué en faisant table commune avec les hommes et les femmes jugés de mauvaise vie. C'est pourquoi aussi il s'est approché des malades et des lépreux, impurs parmi les impurs. Sa position n'est pas du laxisme, mais une volonté d'afficher que Dieu n'est pas culpabilisant (en enfermant dans la faute) mais libérateur (en remettant l'homme debout).
L'évangéliste Matthieu ira jusqu'à faire du pardon le nom même de Jésus : « tu lui donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés » (Mt 1,21). L'étymologie du nom de Jésus n'est pas fausse : *Yehoshuah* signifie « Dieu sauve ».

Ni lui, ni ses parents

Le second épisode est rapporté par l'évangile de Jean. Devant un aveugle de naissance, les disciples demandent à Jésus : « Rabbi, qui a péché pour qu'il soit né aveugle, lui ou ses parents ? » Et Jésus de répondre : « Ni lui ni ses parents n'ont péché ; mais c'est pour que les œuvres de Dieu se manifestent en lui ! » (Jn 9,2-3)
Ici, le lien causal entre maladie et péché est abordé de front. En cas de maladie génétique, c'est évidemment vers la génération supérieure que la recherche de causalité va se tourner. On devine la logique de la question des disciples : si l'on peut identifier la nature, l'origine de la faute, alors on est en mesure de savoir quel type de réparation doit être appliqué pour solliciter le pardon divin. Jésus coupe court à la recherche de culpabilité. L'étiologie du malheur ne peut qu'engendrer culpabilité et victimisation.
Comment comprendre alors : « c'est pour que les œuvres de Dieu se manifestent en lui » ? Si l'aveuglement de ce malheureux servait à la plus grande gloire de Dieu, nous tomberions dans l'image d'un Dieu pervers. Mais c'est oublier le « c'est pour que ». La recherche de coupables aboutit à une impasse, dit Jésus ; ni lui, ni ses parents ne sont responsables. L'homme n'est pas handicapé en fonction de mauvaises causes situées en amont de sa naissance. « Il est là, dans l'instant, comme la présence d'un être humain, remplie d'attentes et de pro- ●●●

●●● messes » (François Vouga). Parce que l'homme est là avec son handicap, parce que la détresse est présente, il s'agit de se demander : que faire *pour lui* ? Autrement dit : parce que le mal est présent, il ne s'agit pas de disséquer les origines du péché, mais de travailler sur ses ravages. Et Jésus oriente son action de manière à ce que ce travail manifeste l'œuvre de Dieu en lui.

La suite de l'histoire, telle qu'elle est racontée au long du chapitre 9 de l'évangile de Jean, redéfinit ce qu'est le péché. Il n'est pas de commettre telle ou telle infraction à la Loi, mais de s'aveugler sur qui est le Libérateur des humains. Voir en vérité, voir vraiment, c'est discerner en Jésus l'envoyé venu de Dieu. C'est pourquoi la guérison de l'aveuglement n'est que le prélude à une autre guérison ; l'ancien aveugle parvient à dire : « Je crois, Seigneur » (9,38). Sa relation à lui-même, aux autres et à Dieu, en est restaurée. Il retrouve son autonomie et sa liberté.

Paul : une radicalité inattendue

Avec l'apôtre Paul, la compréhension du péché atteint une profondeur et une intensité inconnues jusqu'alors, tant dans le judaïsme que dans le christianisme. On a fait de Paul un théologien obnubilé par le péché, responsable au premier chef de la « culpabilisation judéo-chrétienne ». Il est vrai que le tiers des 173 mentions du mot « péché » (grec : *hamartia*) dans le Nouveau Testament apparaît dans ses lettres. Mais encore une fois, écartons la caricature et jugeons-le à ses propos.

Premier geste de rupture : Paul ne parle du péché qu'au singulier, avec de rares exceptions qui ne concernent que des citations de l'Ancien Testament. Et encore faudrait-il mettre une majuscule à Péché, car il s'agit pour l'apôtre d'une puissance à la fois féroce et irrésistible, à laquelle aucun humain ne saurait se soustraire. Le péché n'est donc pas, comme la tradition le disait avant lui, une somme d'infractions à la Loi divine. L'infraction est un effet, le péché, lui, est une force qui s'impose à l'humain.

En Romains 7,14-25, Paul dépeint la dramatique de l'homme écartelé entre son vouloir et son faire : « Je ne comprends rien à ce que je fais : ce que je veux, je ne le fais pas, mais ce que je hais, je le fais […]. Ce n'est donc pas moi qui agis ainsi, mais le péché qui habite en moi. Car je sais qu'en moi, je veux dire dans ma chair, le bien n'habite pas : vouloir le bien est à ma portée, mais non pas l'accomplir. » Ce conflit entre le vouloir et le faire est connu de l'Antiquité ; il a été rendu célèbre dans la tragédie grecque par la figure de Médée, la magicienne, écartelée entre sa raison et la passion qui lui fait égorger ses enfants. Euripide, Ovide, Sénèque l'ont mise en scène. « La vertu se montre à mes yeux, je veux la suivre, et c'est au mal que je m'abandonne », se plaint-elle (Ovide, *Métamorphoses* 7,358). Paul reprend cette plainte pour l'appliquer au drame du croyant : il approuve la Loi de Dieu, mais se découvre incapable de la mettre en pratique. D'où vient ce constat ténébreux ?

L'universalité du mal

Dans les trois premiers chapitres de l'épître aux Romains, l'apôtre s'explique. Sa culture juive le guide dans l'analyse : les non-juifs s'égarent en confondant le Créateur et les créatures, ils adorent des idoles, ils se prosternent devant des animaux. L'idolâtrie, pour un juif monothéiste, est le sommet du péché religieux. Mais, ajoute l'apôtre, le judaïsme n'est pas en meilleure posture. Car, alors qu'il se targue d'avoir reçu la Torah, expression de la volonté sainte de Dieu, son obéissance n'est pas entière : vol, adultère, violence sont pratiqués. Bref, conclut Paul, l'échec religieux est universel et n'épargne aucun humain.

Dans ce tableau, l'affirmation la plus pointue est l'échec du judaïsme à obéir à son Dieu. Personne, dans le judaïsme d'alors, n'avait osé aligner le judaïsme sur le paganisme, et les enfermer tous deux dans la faillite religieuse. Pour autant, l'apôtre ne fait pas preuve d'antijudaïsme ; il généralise le constat d'échec. Mais il doit alors rendre compte d'une chose : pourquoi la Loi, la Torah, n'a-t-elle pas protégé Israël du dérapage ? Pourquoi n'a-t-elle pas fait barrière contre les transgressions ? La Loi serait-elle maudite ? Non, s'écrie Paul avec véhémence, « la Loi est sainte, et le commandement saint juste et bon » (Rm 7,12).

Si la Loi n'a pas failli, c'est donc l'homme qui a échoué. Et pourquoi ? Parce que, justement, comme Médée, une puissance l'emporte sur lui et invalide sa volonté de faire le bien. Au final, il commet le mal qu'il ne voudrait pas. Mais encore une fois, pourquoi ? Qu'est-ce qui stérilise les bonnes intentions de l'individu ? Paul introduit ici un concept qui a été très mal compris dans l'histoire du christianisme : la chair (grec : *sarx*). C'est la chair qui décide en l'individu, non son esprit ou sa raison. Les Pères de l'Église ancienne se sont empressés de confondre chair et sexualité, dans une haine du corps qui n'a rien de biblique. Mais Paul ne comprend pas du tout « chair » dans ce sens.

La « chair », pour Paul, c'est l'humain dans sa fragilité, sa précarité. L'humain qui se perçoit menacé et mortel. Or, parce qu'il se sait fragile, et pour exorciser sa pré- ●●●

Quel sens a le péché pour Paul ?

Pour l'apôtre, le péché est une puissance à la fois féroce et irrésistible, à laquelle aucun humain ne saurait se soustraire. Il n'est donc pas, comme la tradition le disait avant lui, une somme d'infractions à la Loi divine. L'infraction est un effet, le péché, lui, est une force qui s'impose à l'humain.

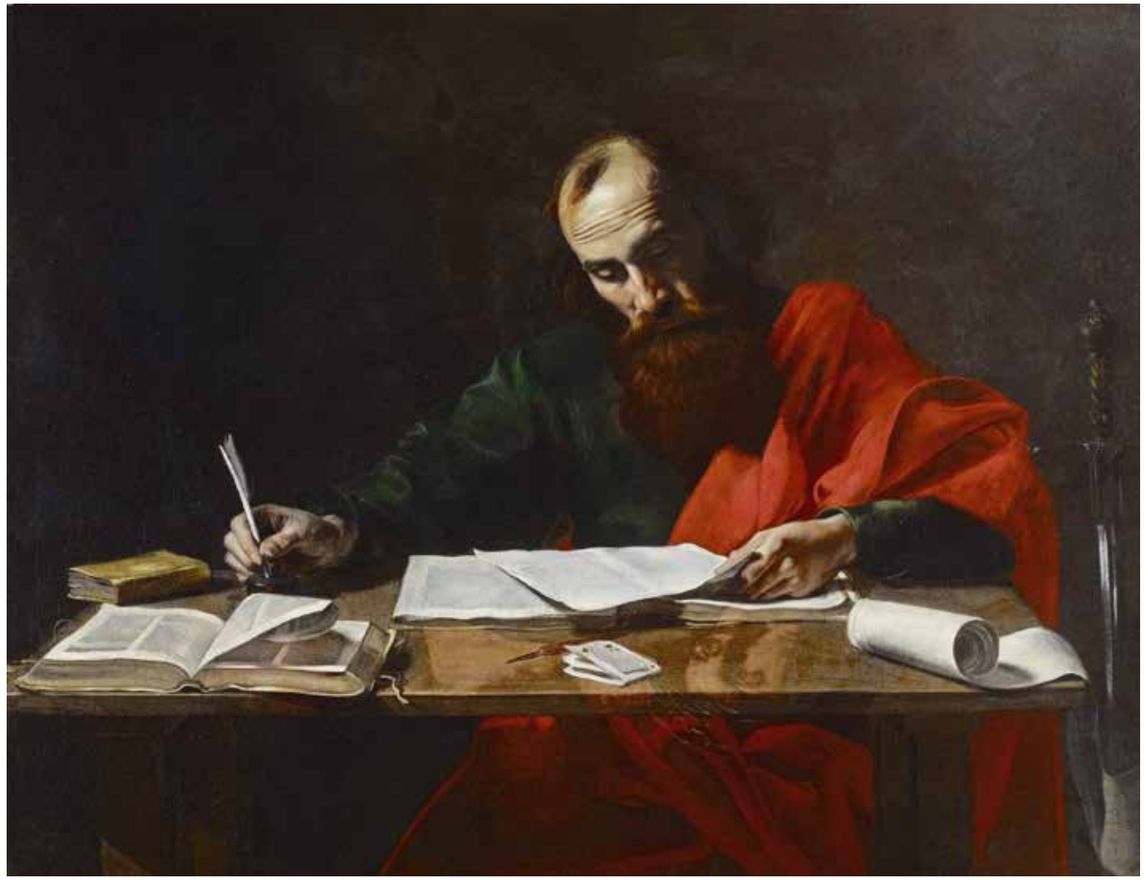

Saint Paul écrivant ses épîtres
Valentin de Boulogne, 1618-1620, huile sur toile, 99,3 x 52,3 cm. Houston, Museum of Fine Arts.
© Wikimedia Commons

carité, l'humain décide de construire sa vie selon ses propres normes. Il définit lui-même ce qu'est le succès et, du coup, instrumentalise la création et les autres dans cette entreprise. Vus à partir de son ego, les autres ne sont que l'instrument de sa propre réussite. La « chair » retentit en l'individu quand il exploite et le monde et les autres pour se faire sa place au soleil. « Le mouvement de la chair est révolte contre Dieu ; elle ne se soumet pas à la Loi de Dieu, elle ne le peut même pas. » (Rm 8,7). La « chair » ne peut pas s'entendre avec la volonté de Dieu, car elle ne connaît pas d'autre loi que son ego.

La philosophie grecque et surtout le stoïcisme reconnaissaient aussi la dramatique impossibilité de l'homme à faire le bien. Mais les stoïciens attribuaient ce déficit aux passions humaines ; il fallait donc museler ses passions, atteindre la paix intérieure, pour être libre. Le constat de l'apôtre Paul est plus grave. À ses yeux, ce n'est pas la raison humaine qui peut conduire à la liberté et à l'autonomie. Aliéné par le mal, l'humain doit être libéré de l'extérieur. Libéré par un Autre. Toute la démonstration de Paul ne conduit donc pas à enfermer l'individu dans le cercle pervers de la culpabilité, mais au contraire, à lui annoncer que dans le Christ il est libéré de cette nécessité de sauver sa vie. Un Autre l'a fait pour lui. Accueilli par Dieu, l'individu peut commencer à s'accepter lui-même. Vaste programme.

QUI A INVENTÉ LE PÉCHÉ ORIGINEL ?

La théorie du péché originel, qui statue que tout humain est de naissance entaché de péché en vertu de son appartenance à la descendance d'Adam, se fonde sur la lecture d'un verset de Paul en l'épître aux Romains. Traduit littéralement, ce verset dit : « C'est pourquoi, de même que par un seul humain [Adam] le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort est passée à tous les humains, du fait que tous ont péché […] » (5,12). La dernière partie de la phrase pose problème : « du fait que » peut aussi être lu « en qui » (grec : *eph' hoi*). Les traductions latines, Vulgate comprise, ont traduit *in quo*, « en qui ». Il était donc possible de supposer que ce « en qui » se référait à Adam, et déduire que dans la faute d'Adam se condensait, par avance, le péché de tous les humains.

L'idée d'un péché transmis aux humains par voie héréditaire depuis Adam est attribuée à saint Augustin (IVe-Ve siècle) ; elle a été en réalité formulée avant lui par Ambrosiaster, un Père latin du IVe siècle. C'est néanmoins Augustin qui assura à la doctrine du *peccatum originale* son succès dans l'Église latine. De leur côté, les Pères de l'Église grecque n'y ont pas adhéré. Or, il s'avère que cette lecture de Romains 5,12 est erronée. Si l'on peut comprendre *eph' hoi* comme un relatif *(in quo)*, il n'est en revanche pas possible, syntaxiquement, de le relier à Adam (« un seul humain »). Lorsque l'apôtre utilise cette formule, c'est au sens d'une conjonction causale : *parce que, du fait que* (2 Co 5,4 ; Ph 3,12). Ambrosiaster et Augustin, égarés par la traduction latine, ont lu le texte de travers.

Que veut dire Paul, dans le style très condensé qui est le sien ? Le péché est entré dans le monde dès l'origine, avec Adam, et avec lui la mort a fait irruption. Mais, ajoute l'apôtre (« du fait que tous ont péché »), Adam ne fut pas le seul à fauter, tous l'ont fait. Cette incise vise à barrer le fatalisme du mal, qui atteindrait les humains en dehors de toute responsabilité de leur part. Non, précise-t-il, chacun, chacune contribue à cette invasion du mal dans le monde. Et Paul de poursuivre : « Si, par la faute d'un seul, la multitude a subi la mort, à plus forte raison la grâce de Dieu, accordée en un seul homme, Jésus Christ, a abondé pour la multitude. » (5,15)

Comment le péché se transmet-il d'Adam à la chaîne de l'humanité ? Dans la théorie du péché originel, les Pères anciens se sont empressés d'incriminer la concupiscence, ou alors la sexualité. Paul n'en dit rien, car il ne défend pas l'idée d'une contamination. Il précise simplement que « tous ont péché », incriminant leur volonté plutôt qu'une tare de naissance.

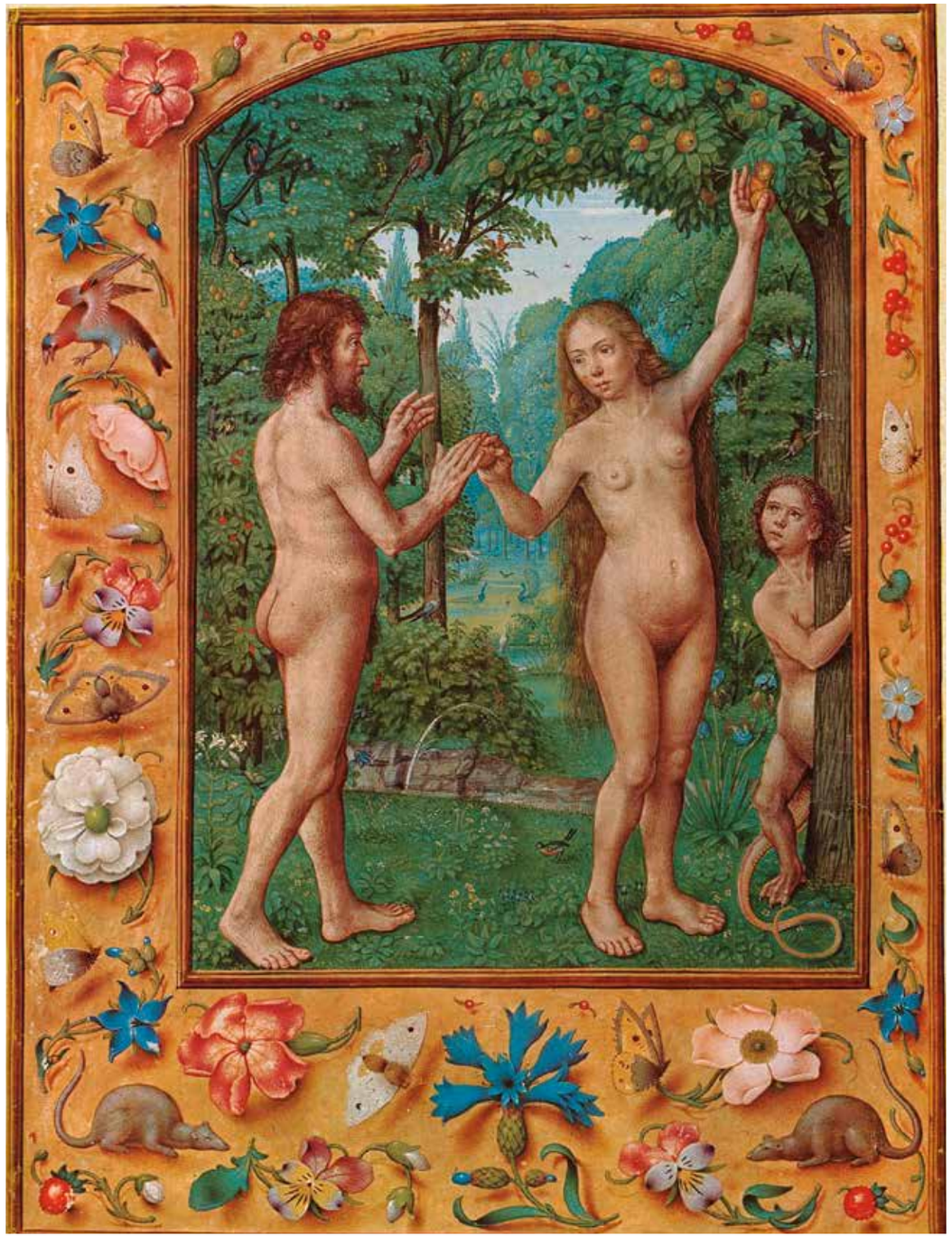

Adam et Ève dans le jardin d'Éden qui s'apprête à cueillir le fruit défendu

Page du *Bréviaire Grimani* par Simon Bening et Alexandre Bening, enluminure sur parchemin, 1520. Ms cod. Lat. I, 99 (=2138), fol. 286 v. Venise, Biblioteca Nazionale Marciana.

© Electa/Leemage